

Morsures de chiens

chez les moins de 15 ans

Au cœur d'un débat médiatique depuis quelques mois, les morsures de chien sur enfant n'en sont pas moins un problème chronique de santé publique, que la loi du 6 Janvier 1999 n'a pas réussi à résoudre. Loin d'être le fait unique des « pit-bulls » et autres rottweillers, les morsures sur enfants sont traumatisantes, physiquement et psychologiquement, et parfois mortelles. Partant du principe que l'on ne peut prévenir que les risques dont on a conscience, quelques chiffres méritent d'être connus, et diffusés.



Les chiffres cités émanent essentiellement d'une étude rétrospective menée à l'hôpital Trousseau de 1991 à 1994, concernant 237 morsures de chien sur enfant de moins de 16 ans, et sont complétés par deux autres études, réalisées à partir des cas présentés aux urgences des C.H.U. de Lille et Montpellier.

Aux urgences, 0,5 % des enfants viennent en consultation pour une morsure de chien. Parmi eux, 11,4 % en moyenne nécessiteront une hospitalisation, avec distinction de 2 groupes : les moins de 6 ans sont hospitalisés dans 20 % des cas, et les plus de 6 ans dans 5 % des cas. Les garçons seraient les plus représentés, mais surtout à partir de 12 ans.

Deux pics significatifs

L'âge de l'enfant mordu (comparé aux statistiques d'âge de la population normale) est très significatif, et 2 pics sont décelables. Un premier pic, de 1 à 3 ans, plus important chez les filles, correspond aux morsures « en dessous de table », lorsque l'enfant à 4 pattes dérange le chien dans son panier, ou poursuit le chien, l'accule, et provoque une morsure défensive. Un second pic, propre aux garçons, concerne les 12-14 ans, et serait à associer au développement des conduites à risque et des accidents domestiques, chez le garçon à partir de cet âge. Par ailleurs, un tiers des morsures impliquent le chien de la famille, et un autre tiers implique un chien de l'entourage proche, bien connu de l'enfant. Il semble même que les morsures liées à des chiens inconnus, ou divaguant, aient statistiquement une moindre gravité. 42 % des morsures en moyenne siègent à la tête, et cette proportion atteint à 75 % chez les enfants de moins

de 3 ans. En comparaison, les morsures à la tête représenteraient seulement 10 % des morsures sur adulte. 20 % des morsures à la tête sur enfant entraînent une hospitalisation, quel que soit l'âge de la victime.

Assez logiquement, les saisons les plus représentées sont le printemps (mai) et l'été (juillet), époque des jeux en extérieur, sauf pour les morsures sur enfant de moins de 3 ans qui sont sur-représentées en hiver, signant l'importance de la proximité du chien et de l'enfant. Dans la même ligne, la fréquence des morsures augmente les mercredis, samedis et dimanches.

Un portrait robot du chien mordeur difficile à établir

Les résultats obtenus sur ce thème sont pour le moins divergents. Dans quelques études publiées à ce jour, l'incidence des morsures par race est corrélée à la fréquence de la race concernée dans la population canine. Ainsi, les races qui mordent le plus seraient celles qui sont le plus présentes en France, à savoir le berger allemand-berger belge et le Labrador-golden retriever, suivis par les épagneuls, cockers et autres caniches.

Quelques études citent le « type berger » ou le « type berger allemand » comme responsables principaux, mais on peut penser que beaucoup de grands chiens croisés sont identifiés comme tels par une population pas toujours cynophile. Pour les études dégageant une sur-représentation des molossoïdes, aucune ne semble parfaitement fiable car il est probable que les morsures liées aux chiens de ces races à forte image médiatique génèrent plus de déclarations (consultations médicales, demandes de visites mordeurs, voire plainte) que celles imputables aux chiens considérés, dans l'imaginaire populaire, comme « gentils ».

Enfin, de nombreux auteurs pensent que les déclarations des morsures par le chien de la famille, et au sein de la famille, sont sous-estimées, parce que les propriétaires protègent, consciemment ou non, leur chien (qui a mordu mais qui est pourtant gentil).

Savoir s'il y a des races qui mordent statistiquement plus n'est donc, à ce jour, pas possible.



Jasmine CHEVALLIER
Docteur vétérinaire



Les morsures sont plus fréquentes les mercredis et les week-end.

Une sous-estimation de la fréquence réelle

Le recensement des cas constatés aux urgences sous-estime de façon probablement importante la fréquence réelle des morsures. En effet, nombre de morsures ne génèrent pas de consultation médicale, en particulier lorsqu'il s'agit de morsures faiblement vulnérantes. Une étude menée en Belgique sur appel téléphonique aléatoire présente des résultats intéressants, bien que l'échantillon de petite taille ne permette pas toujours de dégager des résultats statistiquement significatifs.

Sur près de 1200 réponses téléphoniques, les auteurs ont recensé 26 morsures sur enfant de moins de 15 ans. Cette prévalence, comparée aux statistiques démographiques belges, donne une incidence de 2,2 % par an, soit 10 à 23 morsures par an pour 1000 enfants de moins de 15 ans en Belgique.

Dans cette étude, 20 % des morsures ont généré une consultation aux urgences, et 20 % une consultation chez un médecin.

Bien que les déclarations soient probablement biaisées, et sous-estiment le nombre de morsures dues notamment au chien de la famille (que le propriétaire aurait tendance à « protéger »), il apparaît que :

- 70 % des morsures interviennent dans la sphère privée, avec une forte corrélation au critère « chien connu de l'enfant » (celui des parents, de familiers proches ou des voisins), un pic d'âge des victimes de 4 ans et demi, et une forte incidence des morsures au visage.
- 73 % des morsures se sont produites en présence d'un adulte, et dans la moitié des cas seulement où l'adulte était présent, le chien a montré des signes de menace en aboyant, grognant, ou en montrant les dents avant de mordre.
- Les catégories de poids des chiens responsables (5 à 10 kg, 10 à 20 kg, 20 à 40 kg et plus de 40 kg) correspondent chacune environ à un quart des morsures recensées.

La gravité de la morsure varie du pincement (18 %), hématome (30 %), contusion-érafure (15 %), blessure traversant la peau (21 %) jusqu'à l'arrachement (15 %). L'incidence des morsures graves est 4 fois plus importante lorsque la morsure se produit au domicile de l'enfant.

Programmes de prévention

Des programmes de prévention existent ou sont en cours d'élaboration dans différents pays (Belgique, Suisse, USA...), et sont destinés au grand public et aux enfants scolarisés.

Les morsures sur enfant sont parfois évitables par des

mesures simples de surveillance, mais la meilleure prévention consiste en l'évaluation comportementale régulière de l'animal. Dans le débat actuel sur la dangerosité du chien de compagnie, et sur les critères d'évaluation de cette dangerosité, le vétérinaire doit garder, ou prendre, une place prépondérante dans la sensibilisation indispensable du propriétaire.

Morsures chez l'enfant de 1 à 3 ans

Chez l'enfant de moins de 3 ans, la petite taille et les déplacements « à quatre pattes » favorisent les blessures à la tête et au visage, particulièrement vulnérantes. Plusieurs facteurs, liés à l'enfant, prédisposent aux agressions :

- l'incapacité d'un enfant à reconnaître les codes de communication canine fait qu'il ne peut déceler les mimiques d'agacement ou de peur du chien (oreilles en arrière, raidissement, hérissément des poils, voire grognement d'avertissement),
- l'enfant, mobile au ras du sol, va déranger le chien dans son panier, de façon brutale, et peut déclencher une morsure par surprise, par peur, une morsure liée à la douleur, ou une agression par irritation (intolérance à la contrainte),
- l'enfant poursuit le chien (parfois bruyamment) jusqu'à ce que l'animal, coincé sous un meuble ou contre un mur, sans fuite possible, se défende par une agression,
- l'enfant n'est pas capable d'analyser un danger, et l'interdiction des parents de toucher le chien, au même titre que l'interdiction d'escalader un meuble ou un balcon, n'est pas forcément respectée...

Les morsures du jeune enfant sont d'autant plus graves que le rapport poids du chien/poids de l'enfant est élevé. Ce rapport de poids apparaît comme particulièrement péjoratif pour la gravité de la morsure, et est d'ailleurs pris en compte dans les grilles d'évaluation de la dangerosité d'un chien ayant mordu (Dehasse, 2001). Il n'en reste pas moins qu'un petit chien peut être responsable de morsures extrêmement vulnérantes.

L'auteur de l'article remercie le Docteur Claude Béata pour sa relecture et ses conseils.

Sources principales :

- E. Robert, sous la direction du Dr A. Kahn : les morsures canines chez les enfants de moins de 15 ans en communauté française de Belgique, enquête téléphonique auprès d'un échantillon de familles. Université de Bruxelles, rapport de recherche, Mai 2003.
<http://homepages.ulb.ac.be/~aleveque/epitraumac/pdf-ppt/morsurescanines.pdf#search=%22pediatrics%20dog%20bite%22>
- V. Bordas : étude descriptive des morsures canines chez les enfants, analyse de 237 cas enregistrés aux urgences de l'hôpital Trousseau (Paris). *Epidémiologie et santé animale*, 2002, 42, 115-121.
- A. Bécart-Robert, morsures de chien chez le vivant : une étude prospective sur 18 mois. *Abstracts du congrès de Strasbourg*. smic.asso.fr
- H. Zebiche, morsure de l'enfant par animal domestique : bilan d'un an aux urgences pédiatriques du CHU de Montpellier. *JEUR*, 2002, 15, 15118-15120.